

D. Déclaration en matière de stratégie Erasmus

L'établissement s'engage à publier cette stratégie globale (les 3 parties) sur son site internet dans le mois suivant la signature de la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur par la Commission européenne.

Pouvez-vous décrire la stratégie internationale (UE et hors UE) de votre établissement. Dans votre description, expliquer a) comment vous choisissez vos partenaires, b) dans quelle(s) région(s) géographique(s) et c) les objectifs et les groupes cibles les plus importants de vos activités de mobilité (en ce qui concerne le personnel et les étudiants en premier, deuxième et troisième cycles y compris les cycles courts, que ce soit à des fins d'études ou de stage). Le cas échéant, expliquer comment votre établissement participe à l'élaboration de diplômes doubles / multiples / conjoints. (max. 5000 caractères)

Langue originale [FR]

L'Université Paul-Valéry Montpellier3 (UPV) a une longue tradition d'ouverture internationale qui, au fil du temps, s'est manifestée par la mise en œuvre de nombreux partenariats académiques, programmes de mobilité et collaborations scientifiques. Aujourd'hui, à l'heure d'une internationalisation croissante de l'enseignement supérieur et de la recherche, l'UPV est déterminée à inscrire encore plus fortement son offre de formation et sa recherche dans une dynamique internationale tout en affirmant sa spécificité d'université de Lettres, Langues, Arts, Sciences Humaines et Sociales (d'après l'hebdomadaire Le Point du 19 avril 2013, l'UPV occuperait la 1ère place en lettres et sciences humaines dans un classement national sur la réussite en licence).

Au plan européen, l'UPV mène une politique active d'échanges dans le cadre du programme Erasmus depuis 1987 (339 accords). Nous accueillons des étudiants de la plupart des pays européens (24 pays partenaires) et encourageons nos étudiants et notre personnel enseignant et administratif à participer au programme; le nombre de mobilités entrantes et sortantes est en constante augmentation depuis quelques années.

Grâce à ses nombreux autres accords de coopération (97) l'UPV accueille des étudiants du monde entier et offre un large choix de destinations à la communauté universitaire dans le cadre d'études, de stages, de travaux de recherche, d'échanges de bonnes pratiques. Le service des relations internationales offre un accueil et un suivi de qualité largement reconnu, avec une prise en charge personnalisée des étudiants et collègues invités.

Ces dernières années, l'UPV a participé activement aux principaux programmes européens d'éducation et de formation. Outre Averroès, notre université est impliquée dans deux autres programmes de mobilités Erasmus-Mundus, Eden et Backis, et compte renforcer cette dynamique en pilotant de nouveaux projets.

L'UPV est également engagée dans une démarche d'internationalisation de ses formations par la mise en place de diplômes communs et de formations décentralisées. La création de l'Institut franco-chinois en 2010 constitue un exemple de coopération innovante, impliquant l'Université Paul-Valéry Montpellier 3, l'Université Paris-Sorbonne et l'Université du Peuple de Chine.

En matière d'ouverture internationale, la recherche contribue largement au rayonnement international de l'UPV, grâce à un engagement croissant des équipes et des laboratoires dans des projets européens (par exemple, le 1er projet européen de recherche novatrice en sciences humaines pour la région Languedoc-Roussillon (LexArt) est développé à l'UPV). Les nombreux accords de coopération bilatéraux ou multilatéraux, et la participation à des réseaux internationaux d'excellence comme le groupe Coimbra ou le réseau Latinus, favorisent l'émergence de projets communs et la visibilité de nos équipes de recherche (LABEX ArcHiMedE, Fondation 'Lexicographie de l'Égyptien Ancien – Hiéroléxique' par exemple).

Pour les années 2013-15, l'action menée par le service des relations internationales s'articule à la fois autour d'un approfondissement des partenariats déjà engagés et du lancement de nouveaux projets. Les zones géographiques cibles sont diverses, avec une priorité pour les pays voisins (européens et sud méditerranéens) avec lesquels nous entretenons des liens étroits. L'Amérique du Nord est aussi une zone avec laquelle l'UPV a une longue tradition de coopération. Les zones où nous souhaitons renforcer nos partenariats sont l'Amérique du Sud, l'Asie du Sud-Est, notamment l'Inde, la Chine et la Thaïlande.

Les partenaires sont choisis au sein des réseaux dans lesquels l'UPV est impliquée, soit grâce aux liens existant entre enseignants-chercheurs de différents établissements soit grâce aux contacts établis lors de l'implication de l'UPV dans des partenariats type Erasmus-Mundus, Tempus, etc. Par ailleurs, un démarchage de partenaires potentiels est effectué par des collègues particulièrement impliqués dans les relations internationales de l'UPV. La correspondance ou la complémentarité de l'offre de formation des partenaires avec celle de l'UPV ainsi que leur expertise et leur expérience dans des domaines précis sont des éléments déterminants de notre choix de partenariats.

Les groupes cibles visés par notre activité de mobilité internationale sont les étudiants de licence (essentiellement 3ème année), les étudiants de Master (1 et 2). Un focus particulier est porté sur les doctorants, notamment à travers la mise en place d'une politique active de cotutelles de thèse et de labellisation européenne. Si la mobilité enseignante a toujours été importante à l'UPV, depuis quelques années l'accent est aussi mis sur la mobilité des personnels administratifs.

Le cas échéant, pouvez-vous décrire la stratégie de votre établissement pour l'organisation et la mise en œuvre de projets de coopération européenne et internationale dans l'enseignement et la formation en lien avec des projets mis en œuvre dans le cadre du Programme. (max. 2000 caractères)

Langue originale [FR]

La coopération entre établissements d'enseignement supérieur est au cœur du processus d'internationalisation engagé par l'UPV. La mobilité à des fins d'études, formation, enseignement, recherche ou échanges de bonnes pratiques administratives est une source d'enrichissement pour les bénéficiaires mais également pour leur établissement d'origine et d'accueil.

L'UPV met en œuvre de multiples actions en vue de renforcer les niveaux de compétence et de qualification des personnes et des établissements : partenariats pour organiser les mobilités, formations conjointes et doubles diplômes, délocalisation de formations, collaborations institutionnelles pour l'échange d'expertise et bonnes pratiques, etc. Grâce à son Service des relations internationales (SRI) et en collaboration étroite avec les diverses composantes de l'université (UFR, Instituts, Direction de la recherche et des formations doctorales), l'UPV soutient activement l'implication de ses personnels dans les programmes européens et internationaux de coopération (Erasmus, Tempus, Erasmus-Mundus, Alfa, etc. regroupés dans le Programme 2014-2020). Elle en fait la promotion via ses pages web (sites RI et Recherche), des actions de communication ciblées (actualité des appels d'offres, manifestations externes...) et l'organisation de réunions d'information et de sensibilisation.

Le SRI joue un rôle fédérateur et incitateur au sein de la communauté universitaire, privilégiant trois approches en vue de développer des projets internationaux:

- Accompagnement d'enseignants-chercheurs, que ceux-ci souhaitent coordonner un projet ou qu'ils aient été sollicités pour être partenaires.
- Force de proposition, en impulsant des projets répondant aux priorités stratégiques de l'établissement.
- Implication pour le compte de l'établissement dans des projets en réponse à des sollicitations extérieures.

Le SRI assure également le suivi des programmes et projets mis en œuvre, en liaison avec toutes les parties impliquées dans ceux-ci.

Pouvez-vous expliquer l'impact escompté de votre participation au Programme sur la modernisation de votre établissement (et ceci pour chacune des 5 priorités de la stratégie de modernisation de l'enseignement supérieur*) en ce qui concerne les objectifs de la politique que vous comptez réaliser. (max. 3000 caractères).

Langue originale [FR]

Le rayonnement international de l'UPV est étroitement lié à sa capacité à former des étudiants aptes à répondre aux défis d'un monde professionnel et d'une société en transformation constante, dans un contexte d'internationalisation croissante des activités intellectuelles, économiques et sociales. Il convient de fournir aux étudiants les qualifications nécessaires pour une insertion professionnelle réussie et une ouverture internationale optimale. Ceci passe par une amélioration continue de la qualité et de la pertinence de l'offre de formation au regard des besoins du marché de l'emploi, un lien toujours plus étroit entre recherche et formation, et entre l'université et le monde du travail, des relations approfondies entre l'université et son environnement socio-économique, une implication croissante dans des collaborations internationales.

L'UPV jouera un rôle actif dans le renforcement de l'espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche en menant notamment les actions suivantes :

- Mise en œuvre de partenariats stratégiques ciblés pour des formations transrégionales / transnationales innovantes : formations décentralisées, enseignements à distance, doubles diplômes, etc.
- Mise en place de mesures pour encourager, accompagner et valoriser la mobilité internationale des étudiants et des personnels : encadrement personnalisé, supplément au diplôme, réseaux internationaux d'anciens, prise en compte de la mobilité dans la carrière, etc.
- Renforcement de l'internationalisation des formations doctorales en développant les cotutelles de thèse et en favorisant l'acquisition de compétences transversales : TIC, entrepreneuriat, langues, recherche de financements, etc.
- Renforcement de la pluridisciplinarité et l'interdisciplinarité dans les actions de formation et de recherche.

L'impact escompté de la participation de l'UPV au Programme est multiple et polymorphe :

- Amélioration de la qualité des formations universitaires grâce aux échanges de bonnes pratiques parmi les enseignants et les administratifs (méthodes d'enseignement, systèmes d'évaluation, fonctionnement institutionnel, processus décisionnels, organisation des services, démarche qualité, etc.), collaborations institutionnelles, projets de formation et recherche communs, développement de réseaux.
- Amélioration de l'employabilité des diplômés grâce à l'amélioration de leurs compétences linguistiques, interactionnelles et interculturelles, et grâce à l'ouverture disciplinaire et méthodologique résultant de leur mobilité et leur permettant d'affiner leur projet professionnel et de se préparer à un marché du travail complexe.
- Meilleure adéquation entre l'offre de formation et de recherche universitaire et les attentes du monde économique ; renforcement des liens entre l'enseignement supérieur et le monde du travail (par exemple grâce aux stages) en inscrivant la formation et la recherche dans un contexte multidimensionnel : local, régional, national et international.

* COM (2011) 567 (<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2011:0567:FIN:EN:PDF>)